L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS **EMAIL :** lemblemedujour@gmail.com - **TÉL :** +229 0195534395

N° 682 DU 10 NOVEMBRE 2026

ASSEMBLÉE NATIONALE – PRÉPARATION DU BUDGET 2027 P. 03

GÉRARD GBÉNONCHI MET LES DÉPUTÉS À L'ÉCOLE DU BUDGET 2027



ATELIER D'IMPRÉGNATION ET D'APPROPRIATION PAR LES DÉPUTÉS DU CONTENU DU PROJET DE LOI DE FINANCES, GESTION 2027

Financement: PARCPOGE II / PNUD

Palais des Gouverneurs, les 09 et 10 Novembre 2026

ARÈNE CULTURELLE DE PORTO-NOVO P. 02



Où sont passés les travaux ?

AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (APDP) P. 07

HOUNKPONOU, DEGBEDJI, DJEIGO, SALIFOU, DODO, FOADEY, ADJAVON et KISSEZOUNON prêtent serment



ASSEMBLÉE PARITAIRE OEACP-UE À BRUXELLES P. 08



David Godonou Houinsa fait entendre la voix de l'Afrique

ARÈNE CULTURELLE DE PORTO-NOVO

OÙ SONT PASSÉS LES TRAVAUX ?

Plus de trois ans après l'annonce du projet de construction d'une arène culturelle sur le site de l'ancien siège inachevé de l'Assemblée nationale, à l'entrée du pont de Porto-Novo, les populations attendent toujours le démarrage effectif des travaux. Pendant que Ouidah dispose déjà de son infrastructure et que Cotonou avance dans son projet, la capitale politique semble encore à l'étape des annonces. Que se passe-t-il réellement ?

L'attente commence à devenir longue à Porto-Novo. Sur le site de l'ancien chantier de construction du siège de l'Assemblée nationale, démoli en septembre 2023, l'arène culturelle annoncée par le gouvernement tarde toujours à prendre forme. Pourtant, cette infrastructure avait été présentée comme un projet structurant destiné à transformer l'image de l'une des principales entrées de la capitale politique du Bénin.

En octobre 2023, le ministre de l'époque chargé du Cadre de vie, José TONATO, avait apporté des précisions sur les ambitions du gouvernement. Il était notamment question d'une salle de spectacles semi-ouverte, de grande envergure, adaptée aux caractéristiques géotechniques du site et accompagnée d'un vaste aménagement paysager. Selon les explications du ministre, près de 80 % du terrain devaient être consacrés aux espaces verts afin de faire de cet endroit un véritable poumon vert pour Porto-Novo.

Une annonce porteuse d'espoir pour les populations, les artistes et les acteurs culturels de la capitale.

Ouidah a franchi le cap, Porto-Novo attend toujours

Le contraste avec certaines autres villes du pays nourrit aujourd'hui les interrogations. À Ouidah, l'arène culturelle a été inaugurée le 11 janvier 2025, en marge des Vodun Days. Cette infrastructure accueille désormais les manifestations culturelles et artistiques de grande envergure.

À Cotonou également, le projet d'arène culturelle s'inscrit dans la dynamique de développement des équipements culturels portée par le gouvernement.

Mais à Porto-Novo, sur le site pourtant annoncé pour accueillir une infrastructure de cette nature, le démarrage des travaux reste attendu.

Comment expliquer ce décalage ? Pourquoi le projet de la capitale politique ne semble-t-il pas avancer au même rythme que les autres initiatives engagées dans le pays ?

Des interrogations sur le calendrier et les obstacles éventuels

Le plus préoccupant est le manque de visibilité sur le calendrier d'exécution. Le projet de construction des arènes culturelles figure dans le Programme d'action du gouvernement, avec une enveloppe globale estimative de 7 milliards de FCFA pour plusieurs villes et une échéance initialement fixée à 2026.

Dès lors, plusieurs questions méritent des réponses : les études techniques relatives au site de Porto-Novo sont-elles achevées ? Les procédures de passation des marchés sont-elles finalisées ? Le financement est-il disponible ? Des difficultés liées à la nature du terrain, situé en bordure de lagune, expliquent-elles ce retard ?

Pour l'heure, les informations publiques disponibles ne permettent pas d'identifier avec certitude les véritables raisons de cette situation.

La capitale politique mérite des éclaircissements

Au-delà d'un simple chantier, l'arène culturelle représente une opportunité pour Porto-Novo. Elle pourrait offrir aux artistes un espace moderne d'expression, accueillir des spectacles et des événements d'envergure, contribuer à la promotion du patrimoine culturel et renforcer l'attractivité de la ville.

À l'entrée de la cité aux trois noms, une telle infrastructure aurait également une portée symbolique et urbanistique importante.

Il ne s'agit pas de contester la volonté du gouvernement de moderniser les infrastructures culturelles du Bénin, mais de comprendre pourquoi Porto-Novo semble encore attendre la concrétisation d'un projet annoncé depuis plusieurs années.

Porto-Novo est-elle confrontée à des difficultés particulières dans l'exécution de son projet d'arène culturelle ? Le chantier est-il simplement retardé ou existe-t-il des obstacles qui empêchent son lancement ?

Les autorités compétentes, notamment les responsables en charge du Cadre de vie et de la Culture, sont attendues pour apporter des explications et situer l'opinion publique sur le sort réservé à cette infrastructure.

Car après les annonces, les populations veulent désormais voir les engins à l'œuvre. La capitale politique ne devrait pas rester spectatrice du développement des infrastructures culturelles dans les autres villes du pays.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME
Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

ASSEMBLÉE NATIONALE – PRÉPARATION DU BUDGET 2027

GÉRARD GBÉNONCHI MET LES DÉPUTÉS À L'ÉCOLE DU BUDGET 2027



Les députés de la 10e législature renforcent leurs connaissances sur les grandes orientations budgétaires de l'État. Depuis ce lundi 9 novembre 2026, le Palais des Gouverneurs à Porto-Novo accueille un séminaire d'appropriation du projet de loi de finances pour la gestion 2027. Cette rencontre de deux jours vise à permettre aux parlementaires de mieux maîtriser les principales dispositions du document budgétaire avant son examen en profondeur.

Organisée par la Commission des finances et des échanges de l'Assemblée nationale, avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à travers le projet PARCPOGE II, et l'appui technique de l'UNACEB, cette initiative constitue une étape importante dans la préparation du travail parlementaire.

À l'ouverture des travaux, le président de la Commission des finances et des échanges, l'honorable Gérard Gbénonchi, a livré un message axé sur la responsabilité des députés dans l'analyse du budget de l'État. Il a particulièrement souligné la portée de ce projet de loi de finances, qui constitue le premier budget du nouveau septennat.

Pour le président de la commission, l'enjeu ne se limite pas à l'étude des chiffres et des équilibres financiers. Il s'agit surtout de mesurer la capacité du budget à traduire les ambitions et les orientations du Gouvernement en politiques publiques concrètes, susceptibles d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, Gérard Gbénonchi a invité ses collègues parlementaires à porter une attention particulière à plusieurs questions stratégiques : la mobilisation des ressources intérieures, l'efficacité de la dépense publique, la maîtrise des charges de fonctionnement de l'État et la soutenabilité de la dette publique.

Un budget au service des populations

Au-delà des indicateurs macroéconomiques, le président de la commission a insisté sur la nécessité d'apprécier les retombées concrètes des choix budgétaires dans les secteurs essentiels que sont la santé, l'éducation, l'emploi et les infrastructures.

L'inclusion sociale occupe également une place importante dans cette démarche. Les préoccupations liées au genre, aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux droits des enfants devront ainsi retenir l'attention des députés dans leur analyse des prévisions budgétaires.

Après avoir salué le leadership du président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, Gérard Gbénonchi a rappelé que la qualité de l'appropriation du projet de loi de finances constitue un préalable indispensable à l'exercice efficace du contrôle parlementaire.

ATELIER D'IMPRÉGNATION ET D'APPROPRIATION PAR LES DÉPUTÉS DU CONTENU DU PROJET DE LOI DE FINANCES, GESTION 2027

Financement: PARCPOGE II / PNUD

Palais des Gouverneurs, les 09 et 10 Novembre 2026

Huit communications au programme

Durant les deux journées de travaux, les députés bénéficieront de huit communications portant sur les principaux paramètres de la gestion des finances publiques. Les échanges aborderont notamment le bilan de l'exécution du budget 2026, le cadrage macroéconomique pour 2027, les prévisions budgétaires, ainsi que la prise en compte du genre et des droits des enfants dans les politiques publiques.

Les réformes fiscales et douanières, de même que la stratégie annuelle d'endettement de l'État, figurent également au programme.

À travers ce séminaire, la Commission des finances et des échanges, sous la conduite de Gérard Gbénonchi, entend donner aux députés les outils nécessaires pour examiner avec davantage de pertinence le projet de loi de finances 2027. Une démarche qui place l'expertise, la responsabilité et l'efficacité du contrôle parlementaire au cœur du processus budgétaire.

Emeric Joël ALLAGBE











ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.



Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de répondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

AFROPAC 2028

LE BÉNIN DÉCROCHE L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE CONTINENTALE



Une première historique pour l'espace francophone. La diplomatie parlementaire béninoise vient de réaliser une avancée majeure avec le choix du Bénin pour accueillir, en 2028, la 7e Conférence et Assemblée générale de l'AFROPAC. Une consécration qui met en lumière le dynamisme de l'Assemblée nationale et l'engagement de ses représentants dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance.

Le Bénin sera au cœur des enjeux du contrôle parlementaire africain en 2028. À l'issue de la 6e Conférence et Assemblée générale de l'Association africaine des commissions des comptes publics (AFROPAC), tenue du 2 au 5 novembre 2026 à Accra, au Ghana, le pays a été choisi pour accueillir la prochaine édition de cette importante rencontre continentale.

Cette désignation revêt un caractère particulier puisqu'elle constitue une première pour un pays francophone. Elle traduit également la confiance accordée au Bénin par ses pairs africains et consacre les efforts déployés par sa représentation parlementaire sur la scène interparlementaire.

Gérard Gbénonchi et sa délégation à l'honneur

Cette victoire diplomatique porte notamment l'empreinte de la délégation de l'Assemblée nationale du Bénin, qui a pris une part active aux travaux d'Accra. Conduite par l'honorable Gérard Gbénonchi, président de la Commission des finances et des échanges, elle était également composée de l'honorable Bio Sarako Tamou, rapporteur de ladite commission, de l'honorable Mounifa Karim Tidjani, députée à l'Assemblée nationale, ainsi que de Pierre Salako, cadre de l'administration parlementaire.

À travers leur participation, ces représentants ont contribué au rayonnement de l'institution parlementaire béninoise et à la promotion de l'expertise nationale en matière de contrôle des finances publiques. Le choix porté sur le Bénin apparaît ainsi comme une reconnaissance du travail accompli par ses représentants dans le cadre des échanges parlementaires africains.

Cotonou, future capitale du contrôle parlementaire africain

En 2028, Cotonou accueillera donc les délégations parlementaires venues de différents pays du continent pour réfléchir aux défis liés à la transparence budgétaire, à la responsabilité dans la gestion des ressources publiques et au renforcement des mécanismes de contrôle de l'action gouvernementale.

L'AFROPAC, qui fédère les commissions des comptes publics des parlements africains, constitue en effet un cadre privilégié de partage d'expériences, de renforcement des capacités et de promotion de la redevabilité dans la gestion publique.

Pour le Bénin, cette organisation représente une occasion supplémentaire de valoriser son expérience institutionnelle, de renforcer sa coopération avec les autres parlements africains et de contribuer davantage aux réflexions sur la gouvernance financière du continent.

En attendant 2028, cette désignation constitue déjà une belle victoire pour la diplomatie parlementaire béninoise. Cotonou s'apprête ainsi à accueillir un rendez-vous majeur qui pourrait marquer une nouvelle étape dans la consolidation du contrôle parlementaire en Afrique.

Emeric Joël ALLAGBE

CYBERSÉCURITÉ AU BÉNIN

OUANILO MÉDÉGAN FAGLA RECONDUIT À LA TÊTE DU CNIN

Le renouvellement d'une confiance fondée sur l'expertise et les résultats

La confiance se renouvelle au sommet du Centre national d'investigations numériques (CNIN). Ouanilo MÉDÉGAN FAGLA est reconduit à la tête de cette institution stratégique chargée de contribuer à la sécurité du cyberespace béninois. Une décision qui traduit la volonté de préserver l'expertise et la continuité dans un secteur devenu essentiel à la protection des citoyens et des intérêts de l'État.

Figure reconnue dans le domaine de la sécurité numérique, Ouanilo MÉDÉGAN FAGLA s'est progressivement imposé comme un acteur majeur de la lutte contre la cybercriminalité au Bénin. Sous sa direction, le CNIN est notamment engagé dans la détection et le traitement de diverses infractions numériques, parmi lesquelles les escroqueries en ligne, les usurpations d'identité, les arnaques sur Internet et les actes malveillants liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

Sa reconduction apparaît ainsi comme une marque de confiance envers un responsable dont les compétences techniques et l'expérience constituent des atouts importants face à l'évolution permanente des menaces numériques. Dans un environnement où les cyberattaques et les nouvelles formes de criminalité prennent de l'ampleur, la maîtrise des outils d'investigation numérique représente un enjeu majeur pour la sécurité nationale.

Au-delà de la protection des personnes et de leurs données, le travail du CNIN participe également au renforcement de la confiance dans l'environnement numérique béninois. Un impératif pour un pays qui ambitionne d'attirer davantage de partenaires techniques, d'investisseurs et d'opérateurs économiques internationaux. La sécurité des transactions, la fiabilité des infrastructures numériques et la protection des informations constituent en effet des conditions essentielles à l'attractivité économique.

En renouvelant sa confiance à Ouanilo MÉDÉGAN FAGLA, le président de la République, Romuald WADAGNI, fait donc le choix de la continuité à la tête d'une structure dont les missions occupent une place croissante dans les priorités de l'État.

Cette reconduction constitue aussi un signal en faveur de la valorisation des compétences nationales. Dans un domaine aussi sensible que la cybersécurité, l'expérience, la rigueur et la maîtrise technique demeurent des ressources précieuses pour anticiper les menaces et défendre les intérêts de la République.

La République mise ainsi sur l'expertise et la continuité pour consolider sa sécurité numérique.

Emeric Joël ALLAGBE



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'hébergement alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

HOUNKPONOU, DEGBEDJI, DJEIGO, SALIFOU, DODO, FOADEY, ADJAVON ET KISSEZOUNON PRÊTENT SERMENT



Huit nouveaux membres officiellement engagés pour la protection des données personnelles au Bénin

La Cour suprême a accueilli, vendredi 6 novembre 2026 à Porto-Novo, la cérémonie solennelle de prestation de serment des huit nouveaux membres de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP). Il s'agit de Luciano HOUNKPONOU, Denise DEGBEDJI, Maixent DJEIGO, Mama Salifou, Crépin DODO, Axel Mathieu FOADEY, Friggens ADJAVON et Blaise Gilbert Isaac KISSEZOUNON. Nommés par décret n°2026-422 du 1er juillet 2026, ils prennent désormais l'engagement d'œuvrer à la protection de la vie privée et à la sauvegarde des libertés fondamentales dans un environnement numérique en constante évolution.

Cette cérémonie marque une étape importante dans la prise de fonction de ces personnalités appelées à jouer un rôle déterminant dans la gouvernance des données personnelles au Bénin. Leur mission consiste notamment à veiller à la conformité des traitements de données, à garantir les droits des citoyens et à prévenir les utilisations abusives ou illicites des informations à caractère personnel.

À l'occasion de cette audience, le Procureur général près la Cour suprême, Saturnin AFATON, a rappelé la portée stratégique de l'APDP dans la préservation des droits individuels. Présentant l'institution comme un acteur incontournable de la protection de la vie privée, il a souligné la nécessité de trouver un équilibre entre les avancées technologiques et le respect de la dignité humaine.

Il a également mis l'accent sur les principales prérogatives de l'Autorité, notamment le contrôle des traitements de données, la protection des droits des personnes concernées et la sanction des pratiques contraires aux dispositions légales. À cet effet, il a exhorté les nouveaux membres à exercer leurs responsabilités avec indépendance, impartialité et intégrité, tout en résistant aux éventuelles pressions. Le respect du secret professionnel et du secret des délibérations a également été présenté comme une exigence fondamentale de leur fonction.

Prenant à son tour la parole, le président de la Cour suprême, Victor Dassi ADOSSOU, a particulièrement insisté sur la dimension humaine, juridique et républicaine de la mission confiée aux huit récipiendaires. Selon lui, le serment prêté devant la haute juridiction dépasse largement le cadre d'une formalité institutionnelle. Il représente un engagement solennel envers la loi, les institutions de la République et les citoyens.

Il a notamment rappelé que derrière chaque donnée personnelle se trouve un être humain dont les droits, la dignité et les libertés doivent être préservés. Une responsabilité d'autant plus importante que la transformation numérique bouleverse les pratiques et fait émerger de nouveaux risques pour les libertés individuelles.

Dans cette perspective, le président de la Cour suprême a attiré l'attention des nouveaux membres sur les défis liés au développement de l'intelligence artificielle, notamment les risques de surveillance excessive, de profilage et de discrimination algorithmique. Il les a invités à faire preuve de vigilance afin que les innovations technologiques ne se développent pas au détriment des droits fondamentaux.

Au-delà de leur pouvoir de contrôle et de sanction, les membres de l'APDP sont également appelés à privilégier la prévention et la pédagogie. La sensibilisation des administrations publiques, des entreprises privées et de l'ensemble des acteurs concernés apparaît ainsi comme un levier essentiel pour installer une véritable culture de protection des données personnelles au Bénin.

Au terme de la cérémonie, la Cour suprême a pris acte des serments prêtés et renvoyé les huit membres à l'exercice de leurs fonctions. Un engagement institutionnel majeur qui place la protection de la vie privée et des libertés individuelles au cœur des défis de la transformation numérique du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

ASSEMBLÉE PARITAIRE OEACP-UE À BRUXELLES

DAVID GODONOU HOUINSA FAIT ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE



Le Bénin au cœur des débats parlementaires internationaux sur le développement, la sécurité et les enjeux stratégiques du continent.

Le Bénin renforce sa présence sur la scène parlementaire internationale. Du 6 au 13 novembre 2026, une délégation de l'Assemblée nationale prend part, à Bruxelles, à la 65e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), ainsi qu'à la deuxième session de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-Union européenne (UE). Une participation qui consacre le rôle actif du pays dans la défense des intérêts africains au sein des instances de coopération internationale.

Conduite par David Godonou Houinsa, Premier Secrétaire parlementaire, Président du Groupe Afrique de l'OEACP et Co-président de l'Assemblée Afrique-UE, la délégation béninoise comprend également les députées Armelle Akpassonou, Irène Adam et Florine Nago.

Au cours de ces assises, le Bénin s'est particulièrement illustré en portant les préoccupations des 48 pays africains signataires de l'Accord de Samoa. Plusieurs questions stratégiques sont au centre des échanges, notamment l'exploitation des matières premières critiques, la sécurité mondiale, la protection des océans, le financement du développement, ainsi que la promotion du genre et l'épanouissement de la jeunesse.

David Godonou Houinsa imprime le leadership béninois

La contribution du chef de la délégation béninoise s'est notamment manifestée dès le 7 novembre 2026, lorsqu'il a présidé la réunion du Groupe Afrique de l'OEACP. Une responsabilité qui lui a permis de contribuer à la coordination des positions africaines autour des grands enjeux de coopération avec les partenaires internationaux.

Le lendemain, 8 novembre, David Godonou Houinsa a présenté un rapport consacré aux problématiques de paix, de gestion des ressources naturelles, de changement climatique, de jeunesse et de vulnérabilité des États. À travers cette intervention, il a mis en lumière les défis auxquels le continent africain demeure confronté, tout en appelant à des réponses concertées et adaptées aux réalités des pays membres.

Dans ses différentes prises de position, le parlementaire béninois a plaidé pour l'accélération du processus de ratification de l'Accord de Samoa, la mise en place de mécanismes de financement autonomes pour les assemblées parlementaires régionales et la consolidation d'une position africaine commune sur les grandes questions internationales.

Une présence qui renforce le rayonnement du Bénin

Au-delà de sa participation aux travaux, la présence de la délégation béninoise à Bruxelles témoigne de la volonté du Bénin de contribuer activement à la définition des orientations de la coopération entre l'Afrique et l'Union européenne.

En occupant des responsabilités importantes au sein des instances parlementaires de l'OEACP et Afrique-UE, David Godonou Houinsa donne une visibilité particulière à la diplomatie parlementaire béninoise. Une dynamique qui permet au pays de faire entendre sa voix sur les questions déterminantes pour l'avenir du continent.

À Bruxelles, le Bénin ne se contente donc pas de participer aux débats. Il entend contribuer à la construction d'une parole africaine forte, concertée et davantage prise en compte dans les décisions internationales.

Emeric Joël ALLAGBE





NOVEMBRE BLEU AU BÉNIN

LEANSOU DO-RÉGO MOBILISE LES HOMMES CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

Le député appelle à briser les tabous et à privilégier le dépistage précoce



Après Octobre Rose, qui met en lumière la lutte contre le cancer du sein, place à Novembre Bleu, une campagne internationale dédiée à la sensibilisation aux maladies masculines, notamment au cancer de la prostate. Au Bénin, cette mobilisation trouve un écho auprès du député Leansou DO-RÉGO, qui s'engage à attirer l'attention des hommes sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce.

À travers son message, l'honorable Leansou DO-RÉGO invite les hommes à accorder une attention particulière à leur santé et à ne plus considérer les questions liées aux maladies de la prostate comme des sujets tabous. Pour l'élu, la préservation de la santé masculine passe également par une meilleure information, une attitude responsable et le recours aux consultations médicales.

Le cancer de la prostate demeure en effet un enjeu majeur de santé publique. Son évolution peut être silencieuse à ses débuts, d'où l'importance d'une démarche préventive et d'un dialogue ouvert avec les professionnels de santé. Les hommes sont ainsi encouragés à s'informer sur les facteurs de risque et à discuter avec un médecin de l'opportunité d'un dépistage adapté à leur situation.

Par cette sensibilisation, Leansou DO-RÉGO entend contribuer à une prise de conscience collective et rappeler qu'aucun homme ne devrait attendre l'apparition de complications avant de se préoccuper de sa santé.

Au-delà d'une simple campagne de sensibilisation, Novembre Bleu constitue une invitation à briser le silence, à combattre les préjugés et à faire de la prévention une véritable priorité. Car prendre soin de sa santé, c'est aussi protéger sa famille et préserver son avenir.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

VOTRE JOURNAL,

TOUTE L'ACTUALITÉ DU BÉNIN

Une information fiable, proche de vous, chaque jour.

Informer pour mieux éclairer



INFORMATIONS
L'essentiel de l'actualité au quotidien

ANALYSES
Des décryptages pour mieux comprendre

INVESTIGATIONS
Des enquêtes pour éclairer les enjeux

PUBLICITÉS
Votre message, notre audience

CHERS PARTENAIRES,

DEVENEZ NOS PARTENAIRES PUBLICITAIRES

Associez votre image à un média de référence et touchez un large public, chaque jour.

Ensemble, valorisons votre marque !

Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)

Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

BÉNIN – AFFAIRE AUTO-AUTO

PRÈS DE 200 MILLIONS FCFA PRÉSUMÉS VOLÉS : LA COUR CONSTITUTIONNELLE TRANCHE… ET DÉCLINE SA COMPÉTENCE



Un cambriolage spectaculaire, des accusations explosives contre un responsable religieux et six personnes interpellées. Dans le dossier du présumé vol de près de 200 millions FCFA à l'église Auto-Auto, la Cour constitutionnelle a rendu sa décision le 10 septembre 2026. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, elle ne s'est pas prononcée sur le fond de l'affaire.

L'affaire continue de susciter des interrogations. Dans la nuit ou au cours de la journée du samedi 23 novembre 2024, un cambriolage aurait été perpétré au siège de l'Église évangélique Ministère International de la Puissance de la Résurrection du Christ (MIPRC), communément appelée « Auto-Auto », à Bazounkpa. Selon les éléments évoqués dans le dossier, des sommes importantes en francs CFA et en devises étrangères, estimées à près de 200 millions FCFA, auraient été emportées.

À la suite de cet incident, une enquête policière a été ouverte. Mais au fil de la procédure, le dossier a pris une tournure plus complexe avec des accusations formulées contre l'apôtre Charles Passo, responsable de cette communauté religieuse.

Des accusations qui alourdissent le dossier

Le 17 décembre 2024, Mickaelle Dieudonnée Y. F. Bocovo et plusieurs autres requérants ont saisi la Cour constitutionnelle à travers une requête enregistrée sous le numéro 2579/479/REC-24.

Dans leur démarche, ils dénoncent notamment des faits présumés de menaces de mort, d'escroquerie et d'incitation à la violence qu'ils imputent au responsable religieux. Ils font également référence à certaines déclarations qui auraient été tenues lors d'un culte à la cathédrale de Bazounkpa.

Les requérants évoquent par ailleurs des pratiques financières au sein de l'église, notamment différentes formules de partenariat dont les contributions annoncées iraient de 10 000 à 10 millions FCFA. Parmi les appellations mentionnées figurent les partenariats Auto-Auto, magie, Tcha-Tcha-Tcha, voyage, visa, pilier, bâtisseur et semence.

Ces accusations restent celles des requérants et ne constituent pas, à elles seules, une preuve de culpabilité.

Six personnes arrêtées, cinq placées en détention

Dans le cadre de l'enquête sur le cambriolage, le commissaire de police de Pahou a confirmé l'interpellation de six personnes le 3 décembre 2024. Celles-ci ont été présentées au procureur de la République le 5 décembre suivant.

Les personnes concernées sont Marie Bougma Kaboré, Hervé Bignon D. N. Vodounou, Abdoul Razack Ouatara, Sosthène Soumaïla Mougma, Inéwi Assani et Jérémie Kassim.

À l'issue de leur présentation au parquet, cinq d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt. La procédure judiciaire relative aux faits présumés de cambriolage suivait son cours au moment de l'examen du recours constitutionnel.

Pourquoi la haute juridiction a-t-elle refusé de se prononcer ?

C'est le principal enseignement de la décision rendue le 10 septembre 2026. Saisie pour intervenir dans ce dossier, la Cour constitutionnelle a rappelé qu'elle ne pouvait pas se substituer aux juridictions judiciaires.

En s'appuyant notamment sur les articles 114, 117 et 122 de la Constitution ainsi que sur sa décision DCC 26-003 du 27 février 2026, elle a estimé que les demandes formulées par les requérants ne relevaient pas de ses attributions.

La haute juridiction s'est donc déclarée incompétente.

Le dossier judiciaire reste ouvert

Cette décision ne blanchit pas le responsable religieux et ne le condamne pas davantage. Elle ne tranche pas non plus la culpabilité des personnes interpellées. La Cour s'est uniquement prononcée sur les limites de sa propre compétence.

Les juridictions judiciaires demeurent les instances habilitées à connaître des faits relevant de cette affaire.

Au-delà de la décision constitutionnelle, plusieurs interrogations demeurent autour de ce cambriolage présumé, de l'important montant évoqué et des différentes accusations formulées dans le dossier. L'issue de la procédure judiciaire permettra d'apporter les éclaircissements attendus.

Emeric Joël ALLAGBE

Deux espaces d'exception,

UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.

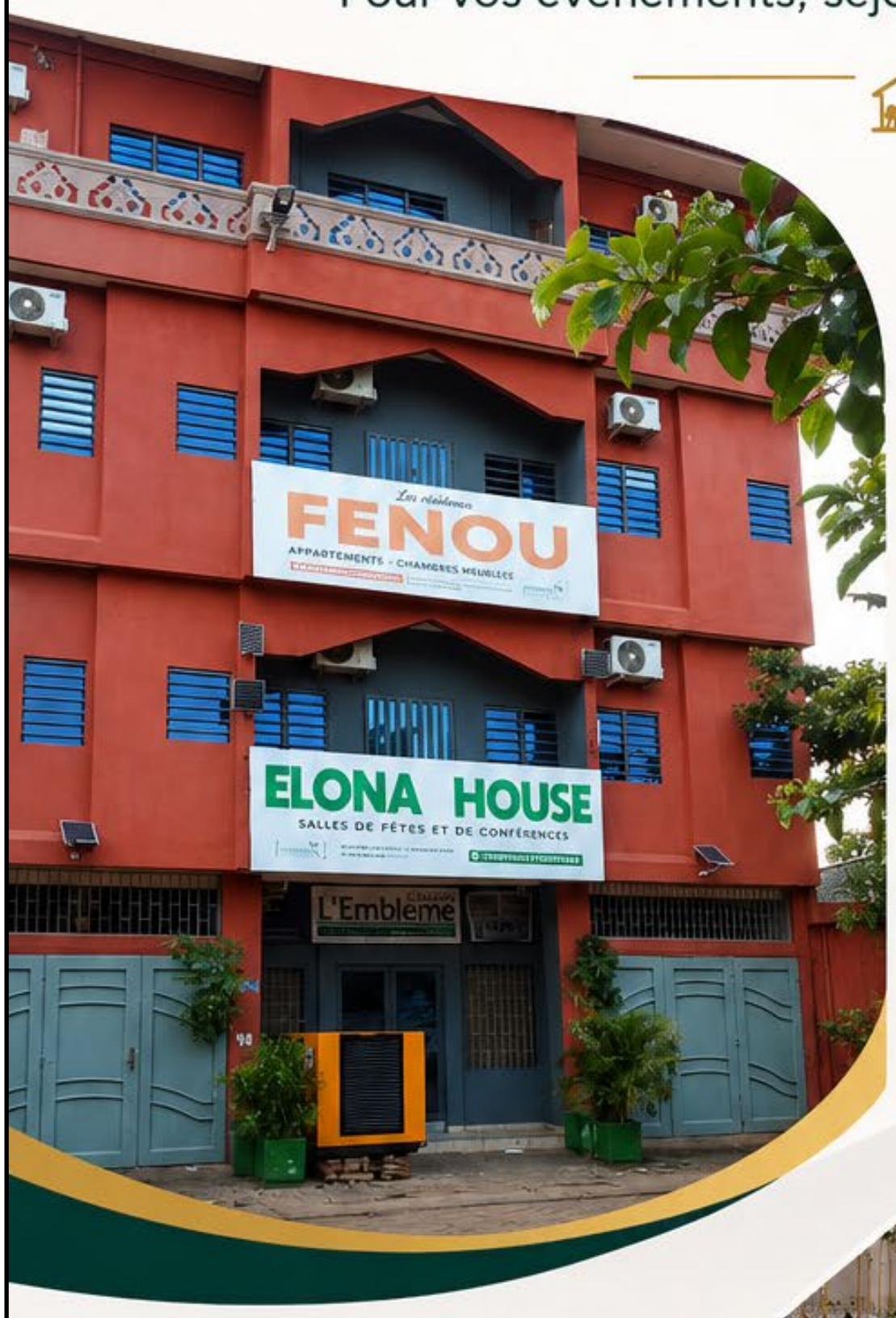

Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité

- Chambres privées et cuisine conviviale
- Luxe et confort, décor authentique
- Emplacement stratégique
- Groupe électrogène disponible







ELONA HOUSE

Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille… Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LES DEUX SITES